

Vous êtes un professionnel travaillant avec des enfants, empruntant des documents sous votre responsabilité individuelle.

Nom et prénom :

Profession (fournir un justificatif) :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél :

Email :

Carte valide 1 an de date à date

- Etablissement appartenant à la Métropole : **gratuit**
- Etablissement situé hors Métropole : **50 euros**

Possibilité d'emprunt pour une durée de 6 semaines maximum non renouvelable.

En section Jeunesse uniquement :

40 livres (y compris livres audio)

10 revues

3 kamishibais

1 tote-bag

En section Musique et Cinéma :

10 CD

Voir précisions sur site : www.bm-tours.fr onglet Vous êtes – un professionnel.

Vous vous **engagez à restituer les documents qui figurent sur votre carte, en bon état, dans la bibliothèque où a été effectué l'emprunt et dans les délais accordés.** Vous veillez au remplacement des livres perdus ou détériorés par :

- ✓ Un document neuf identique
- ✓ Un document de valeur équivalente si celui-ci n'est plus édité (*voir avec un bibliothécaire*)

À défaut, une procédure de remboursement sera engagée.

Vous vous engagez également à signaler **tout changement vous concernant.**

La situation du compte doit être régularisée pour autoriser un nouvel emprunt.

Fait à Tours, le :

Signature